

Communiqué de presse

Les Family & Corporate Services, nouvelle offre d'Acer Finance

Paris, le 19 octobre 2016. Fort de ses 10 ans d'expérience en tant que société de gestion au service des particuliers, des familles, des entrepreneurs et des institutionnels en toute indépendance, Acer Finance lance une nouvelle offre de services destinée à la personne privée.

« Acer Finance a l'habitude d'élargir le champ de discussion avec ses clients et nous les accompagnons dorénavant au-delà des marchés financiers à travers toutes les étapes importantes de leur vie privée, familiale et professionnelle. Nous sommes devenus en quelque sorte la mémoire patrimoniale de nos clients », déclare Thomas Louis, Président d'Acer Finance. « A travers la mise en place de cette nouvelle offre, nous voulons capitaliser sur cette proximité et devenir le centre de services patrimoniaux et financiers de nos clients en agrégeant toutes les expertises nécessaires pour créer, organiser et optimiser leur patrimoine ».

Tout au long du cycle de vie patrimonial, de l'entrée dans la vie active à la fin de vie, Acer Finance participe à tous les événements patrimoniaux de la vie de ses clients tant au niveau individuel (se constituer une épargne, réaliser des projets, maintenir son niveau de vie, etc.), qu'au niveau familial (protéger sa famille, transmettre, etc.) comme au niveau entrepreneurial (créer, organiser, développer et céder son entreprise).

Dans le cadre de son offre d'accompagnement, Acer Finance réalise une approche patrimoniale globale en associant la proximité créée avec ses clients et donc la connaissance de ceux-ci à sa capacité d'agrégation d'experts qu'ils soient banquiers, notaires, avocats, gestionnaires ou comptables.

Cette nouvelle offre s'articule autour de 3 étapes :

- Analyse de l'ensemble du patrimoine du client et définition des objectifs
- Optimisation du patrimoine en fonction de nouveaux scénarii juridiques, fiscaux et financiers
- Coordination des experts, synthèse et mise en œuvre des recommandations

Tout au long de cette démarche, Acer Finance propose de manière exclusive un suivi à travers sa **Matrice Patrimoniale**[®], propre à chaque client, représentant l'allocation globale du patrimoine de celui-ci en fonction de son profil de risque et des choix qui sont retenus. Dynamique, cette matrice peut intégrer tout événement susceptible d'avoir un impact sur le patrimoine du client.

Le dossier de presse consacré à cette offre incluant un cas client est disponible sur demande.

A propos d’Acer Finance

Acer Finance est une société de gestion de portefeuille indépendante créée en 1990, reprise par Thomas Louis en 2005 et aujourd’hui majoritairement détenue par une holding de tête, HTL, elle-même entre les mains des associés d’Acer Finance, Thomas Louis, Eric Pinon et Alexandre Lemare. Acer Finance prodigue également à ses clients – personnes privées, entrepreneurs ou institutions – des conseils en matière de fiscalité, d’immobilier et d’investissements financiers, mais aussi de valorisation et de transmission d’entreprise à caractère familial. La société de gestion gère et conseillait, au 31/12/15, 750 millions d’euros d’actifs pour le compte de ses clients.

Pour plus d’information, veuillez contacter :

Céline BRUGGEMAN – Tel. : 01.76.21.81.12 – cbruggeman@bdandp.com
Agence BDandP – 121, rue La Fayette 75010 Paris